

FASCICULE DE LIAISON DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DU DOUBS

Rédaction et maquette : GAG Morteau
Correspondance : ROGNON Christophe 11, rue des Oiseaux 25 500 MORTEAU

ASSEMBLEE GENERALE CDS 25 - 1992

L'assemblée générale du CDS 25 aura lieu le Samedi 25 Janvier 1992 à 14 h 30 précises à la Salle des Fêtes de Saint-Hippolyte, rue de la Gare (A proximité du Local des Sapeurs-Pompiers). Un balisage sera mis en place.

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral 30 minutes
- Bilan Financier 20 minutes
- Bilan des Commissions 10 minutes / commission

- Activités 1991

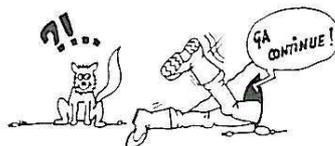
- Vote Election du nouveau comité directeur
Election du Président par le Comité Directeur et
approbation du Président par l'AG

- Projets 1992

- Election de deux vérificateurs aux comptes

- Questions diverses

- La parole est aux clubs



APPEL DE CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR (1992-1996)

Les candidatures devront être envoyées avant le 15 Janvier 1992, Minuit à :

Maryse BRUGGER
14, Avenue Fontaine Argent
25 000 BESANCON

Modalités de candidature

Peuvent être candidats, seules les personnes fédérées depuis au moins un an.

Les renseignements suivants devront figurer sur la candidature :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse
- Profession
- Nom du club
- Numéro de fédéré

La liste des candidats sera envoyée à chaque club et membres du CD après le 17 Janvier 1992.

MODALITE DE VOTE

- Vote à bulletin secret pour l'élection du comité directeur. Chaque président de club (ou son représentant) recevra un ou plusieurs bulletins correspondant au nombre de voix auquel son club a droit (1 voie pour 10 fédérés, 2 voix de 11 à 20, etc...).

- Vote à main levée pour l'approbation des bilans et des décisions dans le cadre de l'Assemblée Générale. Chaque président de club (ou son représentant) recevra un ou plusieurs cartons correspondant au nombre de voix auquel son club a droit.

- Le non paiement de la cotisation club du CDS 25 entraînera l'exclusion du vote.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE GENERALE

14 h 00

Mise en place du secrétariat de séance où les Présidents de club ou leur représentant, ainsi que le représentant des membres individuels viendront signaler leur présence et recevront les pièces nécessaires aux votes. Dépôt des questions diverses (questions non prévues à l'ordre du jour de l'AG).

14 h 30

Début de l'Assemblée Générale

18 h 00

La parole est aux clubs

Cette rubrique est réservée aux clubs qui désirent faire part de leurs travaux effectués, en cours ou futurs, sous forme d'exposés, de diaporamas, d'expositions, etc... (maximum 15 minutes par club).

Signalez votre intervention à Maryse BRUGGER avant le 17 Janvier 1991.

19 h 30

Exposition-vente de publications de clubs, vente de matériel, documents, etc...

Toute personne désirant vendre des publications, du matériel, etc ... devra en informer :

Spéléo Club de La Roche
Mairie de Saint Hippolyte
25 190 SAINT-HIPPOLYTE

Avant le 17 Janvier 1991.

20 h 00

Apéritif offert par le CDS 25

20 h 30

Repas à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte (Voir fiche d'inscription). Tout les spéléos sont chaleureusement invités à y participer, ainsi que leur famille.

Les personnes désirant passer la nuit aux alentours sont priées de le préciser dans la fiche d'inscription pour l'assemblée générale. Une sortie spéléo est prévue le lendemain, munissez vous de votre équipement.

Ne pourront participer au repas que les personnes ayant réglé le montant du repas avant le 16 Janvier 1992.

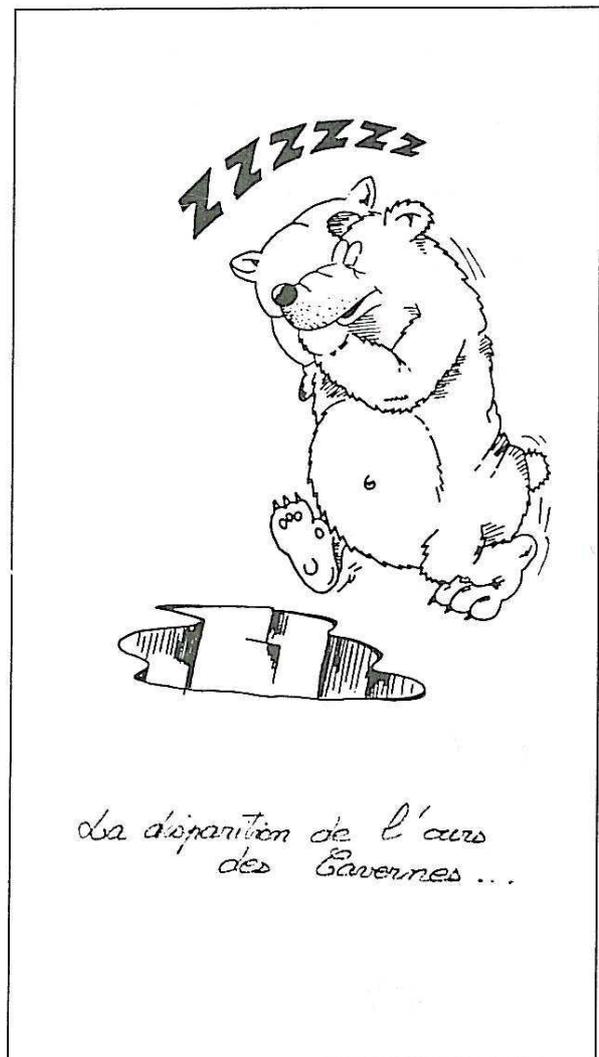
MENU

Paella
Fromage
Glace Vacherin
Café
Digestif
Boissons diverses

Prix du repas : 85,00 Frs

BRUGGER Maryse

14, Avenue Fontaine Argent
25 000 BESANCON



ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

L'assemblée générale de la Ligue Spéléologique de Franche-Comté se déroulera le Samedi 14 Mars 1992 dans les locaux du CROS, Rue Roger Martin du Gard

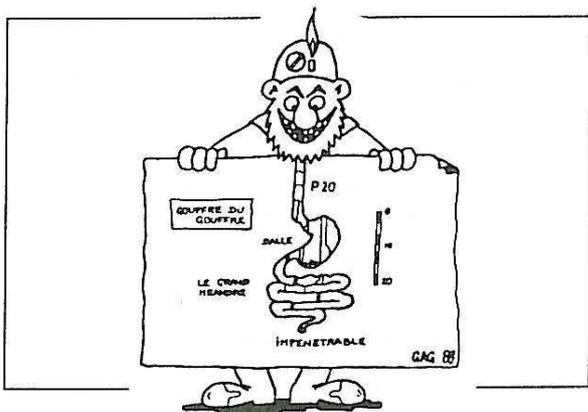
Il s'agira lors de cette AG, de renouveler le Comité Directeur, le Bureau et faire élire par le Comité Directeur le nouveau Président. Il est nécessaire de procéder au renouvellement des grands électeurs représentant la Région P à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie.

Le Comité Directeur du Comité Régional de Spéléologie de la région P comprend 15 membres.

Il faut désigner 4 grands électeurs pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie.

Le Comité Directeur est élu par les représentants des clubs désignés lors de l'AG de chaque CDS.

(Extrait de Ligue Infos - Novembre 1991)



COMMISSION ENSEIGNEMENT

STAGE INITIATEUR

Les personnes intéressées par le stage Initiateur qui se déroulera du 18 au 24 Avril 1992 sont priées de faire une demande de dossier de toute urgence (Avant fin Décembre 1991 !).

Contacteur **LATAPIE Marc**
8, résidence du Val
94 480 ABLON/SEINE
Tél. 16.1.42.87.29.21.
ou 16.1.66.45.11.64.

Chaque stagiaire peut effectuer une demande d'aide financière à la Ligue de Franche-Comté :

LIGUE SPELEO DE FRANCHE-COMTE
8, rue du Lomont
25 310 PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT

STAGE TOPOGRAPHIE

Dates : 07 et 08 Décembre 1991
Lieu : VILLERS / SAULNOT

Ce sont 15 personnes représentant 6 clubs qui se sont retrouvées à la Forge d'Isidore pour ce week end Topographie. Initialement, ces deux jours avaient été prévus pour comparer les méthodes utilisées par les différents clubs, et donc pour des topographes pratiquants. Finalement, c'est une majorité de non-pratiquants qui a répondu à l'appel !. Le contenu du stage s'est donc naturellement adapté en fonction de la demande.

Résumé sommaire du contenu

SAMEDI MATIN

- Projection Lambert
- Coordonnées d'un point
- Principe de représentation d'une cavité
- Principe du levé
- Principe du report

SAMEDI APRES-MIDI

- Application du levé au Creux du Chien à Arcey

DIMANCHE MATIN

- Report selon deux méthodologies :
 - + Méthode traditionnelle avec fiche de calcul
 - + Acquisition de données sur micro-ordinateur

DIMANCHE APRES-MIDI

- Fin du report et début d'habillage
- Calcul d'erreur par calcul matriciel
- Topographie et micro-informatique

Le temps nous a manqué quelque peu pour terminer le tracé et réaliser le report de la cavité en surface à l'aide de matériel professionnel de topographie (théodolithe, etc...).

Le déroulement de ce stage et la présence du CDS 25 en Haute-Saône ont été mise à profit pour réunir autour d'un vin d'honneur les élus des communes environnantes, le CDS de Haute-Saône et la presse régionale. Les problèmes d'accès à la grotte de Gonvillars ont pu être débattus de façon constructive et 6 élus ont même visité la Baume le Dimanche matin.

CONCLUSIONS

Ce stage Topographie Souterraine a répondu à 2 attentes:

- Initier des spéléos à la topographie
- Faire découvrir des horizons nouveaux aux topographes aguerris par utilisation de l'outil informatique.

Nous pouvons seulement regretter... (pour eux !), le manque de participation des spéléos.

Claude PARIS
Impasse des Arbues
25 VOUEAUCOURT



COMMISSION PROTECTION

PROTECTION DE LA BAUME DE GONVILLARS (Doubs et Haute-Saône)

Le but de la visite de la Baume de Gonvillars avec les élus municipaux avait pour objectif de faire l'inventaire de ce qui peut encore être sauvé dans la Baume.

Le réseau supérieur fossile est encore très joli mais en l'espace de deux à trois ans, des spéléos présents au cours de la visite ont constaté une accélération des dégradations (dégradations irréversibles).

De plus, il y a des chauves-souris qui hibernent...

Les élus sont d'accord pour neutraliser cette partie de la cavité (150 mètres de développement) à l'aide d'une grille dont les clefs seront mises en dépôt au gîte de Saulnot. Le reste de la grotte resterait libre d'accès aux spéléos. A l'origine, il était question de fermer la totalité de la cavité. Après, il y eut la réglementation (cf article CDS info N° 18)...

Afin d'améliorer la protection des concrétions et des chauves-souris, le souci des élus, et le libre accès aux spéléos, ce serait la solution retenue.

Le CDS 70 est partie prenante (rassurez-vous ce n'est pas une main-mise du CDS 25 !)

Le coup va être tenté, c'est le seul moyen de sauvegarder le libre accès de la rivière aux spéléos...

Bien que Saulnot soit en Haute-Saône, le réseau de la Baume étant jonctionné avec une cavité du Doubs, cette grotte intéresse donc autant les spéléos du Doubs que ceux de Haute-Saône.

La Commission de protection des cavernes du Doubs continue de travailler sur ce dossier avec son homologue haut-saônois avec qui elle entretient de très bonnes relations...

STAGE ARCHEOLOGIE

Date : 23 Novembre 1991
Lieu : Rougemont

Cette journée consacrée à l'Archéologie a débuté à 10 heures en présence de 16 spéléologues du Doubs qui ont été rejoints en fin de matinée par une vingtaine d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Besançon, avec à leur tête le fameux professeur André Thévenin de l'Université de la capitale comtoise.

Intervention de Monsieur Patrick PAUPE

De 10 à 12 h 00, les fouilles de l'Aven de Romain la Roche (Doubs) ont été présentées aux participants suivant l'exposé résumé ci-dessous :

- Présentation du site de Romain la Roche (Doubs)
- Historique des fouilles du site.
- Datation du remplissage de la cavité.

Les couches inférieures du remplissage de la cavité de Romain la Roche (Doubs) sont âgées d'environ 80 000 ans et l'épaisseur du gisement est de l'ordre de 11 mètres.

L'importance du remplissage de la cavité de Romain est considérable pour les scientifiques et en fait un site des plus intéressants en Europe. Les travaux de fouilles ont mis en évidence la présence de 20 000 ossements qui ont été ramassés et sont ou seront étudiés.

Certains ont permis de reconstituer des animaux en quasi-intégralité.

La faune représentée à Romain la Roche (Doubs) est très riche (mammouths, bisons, ours, lions, rhinocéros, etc...). La présence de l'Homme est également constatée par la découverte de vestiges datant du Néanderthal (industrie lithique).

L'étude des pollens recueillis dans les prélèvements stratigraphiques a apporté ou continue d'apporter quantité de renseignements sur la végétation de l'époque et sur les climats successifs.

Intervention du Professeur A. Thévenin

De 13h30 à 15h30, Monsieur Thévenin développe un exposé sur l'étude des éléments recueillis dans les strates qui constituent les remplissages rencontrés dans les cavités karstiques, tout en insistant sur l'importance de la palynologie (étude des pollens fossiles) et l'analyse déterminante des charbons de bois.

Visite de l'aven de Romain la Roche (Doubs)

De 15h30 à 16h30, tout le monde se rend à l'aven de Romain la Roche (Doubs), avec Messieurs Paupe et Thévenin afin d'examiner sur le terrain l'importance du site et d'écouter les explications de visu des principaux scientifiques qui travaillent sur le site : Mr Paupe s'occupe des ossements de la faune du Quaternaire alors que, Monsieur Thévenin, s'intéresse plus particulièrement aux vestiges humains découverts sur le site.

Une plaquette de synthèse sur cette journée sera réalisée par R. Brun et distribuée aux participants.

BRUN Rolland
13, rue des Poiriers
25 VALENTIGNY

PROTECTION DU KARST LIGUE SPELEO DE FRANCHE-COMTE

Un questionnaire relatif à la protection des cavités vient d'être diffusé par Benoît DECREUSE (Responsable de la Commission Protection de la Ligue de Franche-Comté). Nous vous invitons à répondre nombreux afin d'engager au plus vite une politique régionale cohérente dans ce domaine.

DROITS DES INVENTEURS

Pour l'instant, aucun droit ne résulte des découvertes issues de la pratique spéléologique. Rien n'empêche un propriétaire de terrain de vous interdire d'accéder à la cavité que vous avez découverte, de l'aménager sans vous demander votre avis et sans vous verser la moindre rétribution...

Vous n'avez aucun droit de regard sur vos propres découvertes archéologiques. Rien n'empêche également un "spécialiste" du Topoguide de publier une copie de votre topographie, une vague description et de monnayer ainsi votre propre découverte... (Les exemples ne manquent pas...)

L'initiative du bureau fédéral pour tenter de pallier à cette situation est donc extrêmement importante et doit être encouragée. Je vous invite à fournir le maximum de renseignements à :

Gérard AIME
1, rue de l'Épithaphe
25 000 BESANCON

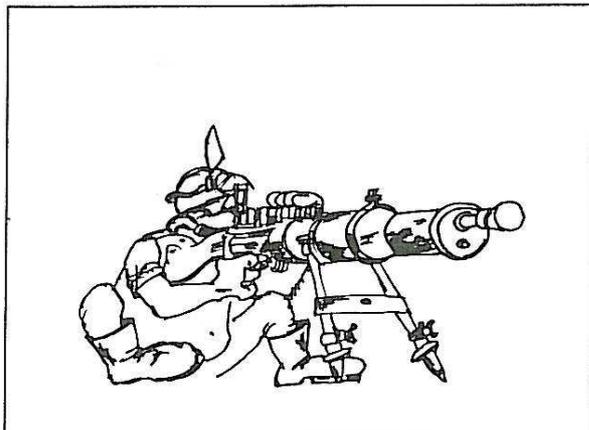
Jean-Michel RAINAUD
Villemalet - La Rochette
16 110 LA ROCHEFOUCAULD

Tél 81.50.50.17
ou 81.86.68.40

Tél 45.63.95.81

(Copie du courrier de la Commission Nationale de Protection des Cavernes et du Karst annexée au présent numéro)

MOTTE Denis
15, Sur le Quint
25 110 BAUME-LES-DAMES

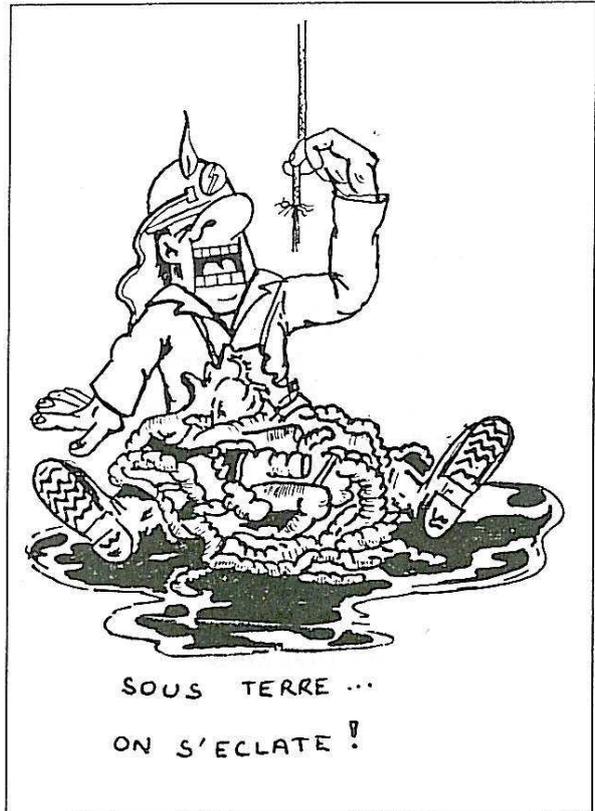


COMMISSION SECOURS

ASSEMBLEE GENERALE SSF 25

Samedi 14 Décembre 1991 à Besançon

Un compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association SSF 25 devrait paraître ultérieurement dans le prochain CDS INFO. Un bilan des secours de l'année 1991 (Chauveroches, Cussey-sur-Lizon) devrait être également rédigé pour le prochain numéro.



COMMISSION INVENTAIRE

Réunion du 22 Novembre 1991 à Montrond-le-Chateau

Présents : GSD (7) - GAG (1) - GSSF (8) - GCPM (3)

Excusés : D. MOTTE, D.PERRIN, R.BRUN, JJ et A. BARTH

1. LE POINT SUR LES TRAVAUX

Dans l'ensemble, les recherches ont déjà bien avancé bien qu'il reste un lourd travail sur le plan biblio et topo. Quelques communes sont terminées, et la saisie informatique pourra débuter dès Février 92 pour les plus avancés.

Quelques secteurs demandent un gros travail notamment ceux qui sont peu connus des personnes qui les ont pris en charge.

Huit communes du canton de Levier n'ont toujours pas été attribuées. Ce secteur sera traité ultérieurement par les personnes qui auront le plus d'avance.

Quant aux communes d'Avoudrey, Passonfontaine et Longemaison (Canton de Vercel), n'ayant pas eu de réponse aux deux courriers adressés au COSIF, Christian BRUGGER se charge de les recontacter afin de faire le point sur leurs travaux.

Un inventaire rapide des principales cavités concernées laisse penser à un volume très conséquent (voir trop conséquent !). L'hypothèse est émise d'amputer quelques communes au schéma prévu (suppression du canton de Levier par exemple...).

2. IMPRIMERIE

Quelques questions ont été posées :

- Peut-on modifier (par rapport au canevas présenté dans la notice de réalisation de l'Inventaire) la hauteur du cadre des topos tout en respectant la largeur des colonnes ?

- Apporter des topographies sans cadre entrainerait-il des frais supplémentaires au niveau des films ? L'absence de cadre sur les originaux faciliterait les opérations de réduction liées à la mise en page (réduire la topo sans réduire le cadre et ainsi conserver l'unité de la mise en page).

- Disposerons-nous du PC 1512 Amstrad de l'imprimeur afin d'effectuer la saisie du Tome 3.

- Compatibilité des logiciels de traitement de texte entre imprimeur et logiciels personnels.

3. QUESTIONS DIVERSES

Rédaction d'articles thématiques en début du Tome III - Recherches de thèmes et d'auteurs :

- Spéleo-Secours ?

BRUGGER Christian
23 Bis, rue A. Sancey
25 000 BESANCON

Tél 81.52.47.87

DIVERS

TELETHON 91 - BELFORT

Cette année, Belfort a été choisi comme Centre de collecte pour l'opération Téléthon 91 qui a eu lieu du Vendredi 6 Décembre à 18h30 au Samedi 7 Décembre à Minuit.

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort et son club spéleo ont été sollicités pour mettre en place une manifestation.

La participation des spéleos a consisté à une progression continue dans le puits du Fort de Belfort (57 m) au cours de la journée du Samedi, réitérant avec une moindre ampleur l'intervention spéleo au Puits de la Citadelle en 1990.

On notait une participation de quelques clubs des départements de Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort, par petites équipes qui se sont succédées de 10h00 à 24h00 le Samedi 7 Décembre.

COTISATIONS CDS 25

Après de trop nombreux rappels à l'ordre, il s'avère que quelques clubs n'ont toujours réglé la Cotisation 1991.

Ils ont payés :

ASC Rougemont
GSC Baume les Dames
GS Doubs
GS Spiteurs Fous
GS Mandeuve
GS Magma Noirefontaine
GS Saint Hippolyte
Joyeux Niphargus
GS Plateau de Montrond
GAG Morteau

Le droit de vote, lors de l'AG 1992, sera retiré aux clubs n'ayant pas payé leur cotisation ...



PETITES ANNONCES

PUBLICATIONS

Monsieur Jacques BOUVARD souhaite que les clubs franc-comtois l'informe des parutions de bulletins...

BOUVARD Jacques
40 B, rue de Gerland
69 007 LYON

SPELEO ET VIDEO

Recherche copies de films, documentaires, ... en vue constitution d'une vidéothèque spéléo.
Pollution des eaux, plongées souterraines, explos, etc...

GUINCHARD Pierre
1, rue de l'Helvétie
25 390 LES GRAS

Tél 81.68.83.42.

TRANSMISSIONS SOUTERRAINES

Le Groupe des Amateurs de Gouffres est à la recherche de documents précis (schémas de montage, etc...) concernant les dispositifs de transmission spéléo en vue réalisation de prototypes, tout particulièrement systèmes sans-fil...

CURTIT François
1, rue Plein Soleil
25 500 LES FINS

Tél 81.67.13.06 (WE)

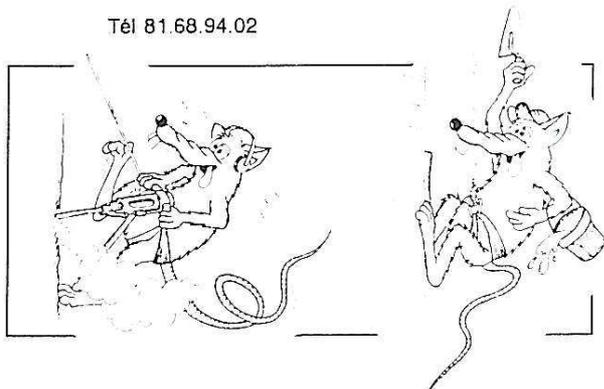
EMPLOIS

Société TETRA 25 210 Bonnetage, Travaux acrobatiques - Travaux spéciaux, recherche personnel pour chantiers tout corps d'état. Déplacements France et étranger.

Envoyer Curriculum Vitae à :

TETRA SA
25 210 BONNETAGE

Tél 81.68.94.02



ACTIVITES DES CLUBS

ASSOCIATION SPELEOLOGIQUE DU CANTON DE ROUGEMONT (A.S.C.R.)

Les cavités décrites dans le présent article seront présentées dans le prochain Spécial Pchu à paraître...

GROTTE BELLA (Arcey)

Après désobstruction de l'entrée, méandre entrecoupé de petits ressauts et puits. Topo dans Spécial Pchu à paraître.

Développement 73 m
Dénivellation - 25 m

PERTE DE LA TUILERIE (Gondenans-Montby)

Après agrandissement d'une étroiture, exploration d'une jolie petite galerie terminée sur siphon. Topo dans Spécial Pchu à paraître.

Développement 91 m
Dénivellation - 18 m

GROTTE DE SOUS LA COTE (Gondenans-Montby)

Réouverture de la cavité par percement d'un tunnel en pleine roche supprimant tout risque d'éboulement. Exploration de nouveaux diverticules, portant le développement à 1 kilomètre environ. Travaux en cours.

GROTTE DU CROTOT (Romain)

Exploration d'un petit réseau supérieur dans l'amont développant une quarantaine de mètres. Avec les précédents travaux du GSCB, le développement du Crotot atteint désormais 6 kilomètres.

GROTTE DES PUETZERS (Bournois)

Après désobstruction, exploration d'une cavité nouvelle au Sud de la Baume. Topo dans Spécial Pchu à paraître.

Dénivellation 20 m

GROTTE DES BOULOIS (Geney)

Après désobstruction, exploration d'un méandre actif. Topo dans Spécial Pchu à paraître.

Développement 81 m
Dénivellation - 17 m

GOUFFRE DE CANTON BERCOT (Fontaine-les-Clerval)

Exploration de nouveaux diverticules après désobstruction. Le développement passe de 500 à 600 mètres environ. Travaux et topo en cours. Topo dans Spécial Pchu à paraître.

BRUN Rolland
13, rue des Poiriers
25 VALENTIGNEY

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

(SOCIETE SPELEOLOGIQUE DE FRANCE - COMITE NATIONAL DE SPELEOLOGIE)

130, RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS

TEL. 16 1 43 57 56 54

COMMISSION NATIONALE PROTECTION DES CAVERNES ET DU KARST

le 2 octobre 1991

Présidents de Régions
Présidents de C.D.S.

Copie Comité Directeur et Présidents
de commissions.

Objet : droits des inventeurs.

Chers collègues,

Claude MOURET, Président de la F.F.S., et le bureau fédéral ont, suite à l'Assemblée Générale de Montpellier, chargé Gérard AIME (Secrétaire générale de la F.F.S. de 1980 à 1984 inclus, Délégué du Président de la F.F.S. auprès du Ministère de l'Environnement) et la Commission protection de constituer un dossier afin de défendre un dépôt de loi relatif aux droits d'inventeurs issus de la pratique spéléologique.

Vous trouverez quelques informations sur cette démarche à l'intérieur du présent bulletin Spéléoscope n°5.

Ce dossier, inutile de vous le dire, doit être on ne peut plus sérieux et documenté. Et c'est par la multiplicité des cas d'exemples qu'il le sera.

De même, pourrons nous n'avoir l'audience et l'influence nécessaire qu'avec votre aide et celle des spéléos de votre région. Aide documentaire, mais également relationnelle auprès des élus de votre département.

Le travail de recensement doit être simple et complet. Il s'agit de répertorier les cas où l'exploration spéléologique a apporté un bien culturel ou économique.

En divers domaines, phénomènes géologiques, hydrologie, tourisme, paléontologie, biologie, préhistoire, ... , la pratique spéléologique participe au développement des connaissances ou de la vie économique d'une région.

.../...

Il vous est proposé d'effectuer un inventaire des cas dont vous avez connaissance. Dans certaines régions, c'est un travail important qui peut être confié à divers spéléos possédant une bonne expérience et connaissance de leur milieu d'activité.

Cet inventaire est facile à rédiger, noter simplement :

- le nom de la cavité
- la commune
- le type de site découvert et en quelques lignes son intérêt et l'exploitation qui en a découlé (culturelle, sociale ou économique).

Exemples culturels : phénomènes géologiques caractéristiques, hydrogéologiques, sites paléontologiques ou archéologiques qui ont ou non été exploités, découvertes de cavernicoles, ...

Exemples sociaux ou économiques : connaissance des circulations hydrogéologique et participation à la protection des eaux, captages et pompages, cavités aménagées. Si possible, fournir les références bibliographiques (même s'il s'agit d'un bulletin de club à diffusion modeste).

Il vous est demandé de souligner les cas les plus importants et d'indiquer les références des collègues à contacter pour développer l'exemple.

Il est également important de citer les cas malheureux où le ou les inventeurs ont été dépossédés, évincés de leur découverte et des droits moraux ou matériels qu'ils pouvaient espérer. De même, les cas où des inventeurs ont été dépossédés de la publication première qui leur est naturellement échue du fait d'une déontologie tacitement reconnue de Copy-right.

Globalement, ce dossier recense des aspects d'importance première de l'apport de la spéléologie à la société. Il vous est remercié de la confiance que vous mettez dans les structures fédérales pour le mener à bien. Tous les collègues intéressés par le sujet sont les bienvenus au sein du groupe de travail, nous transmettre leurs coordonnées.

En attendant votre contact, au nom des participants à cette action, bien cordialement.

J.M. RAINAUD

-Gérard AIME - 1, rue de l'Epitaphe
25000 BESANCON - Tél. : 81.50.50.17 ; ou 81.86.68.40

-Jean-Michel RAINAUD - Villemalet - La Rochette -
16110 LA ROCHEFOUCAULD - Tél. : 45.63.95.81



UN SENTIER KARSTIQUE à

MEREY-SOUS-MONTROND

Retenu comme **opération pilote de la charte intercommunale du Pays d'Ornans**, et subventionné à ce titre par le Conseil Général, le projet de sentier karstique de Merrey-Sous-Montrond, conçu et mis en oeuvre par le groupe clostrophile du Plateau a été réalisé durant l'été 1990, grâce au financement principal de la commune qui a assuré la maîtrise de cette opération.

Un sentier karstique, c'est un sentier qui permet de découvrir des curiosités géologiques propres aux pays calcaires, dont les formes sont particulières (karstique, du nom de la province yougoslave du **Karst** où ces phénomènes de dissolution abondent).

Le sentier karstique de Merrey-Sous-Montrond propose désormais au visiteur un circuit sûr, facile à découvrir, long de 1200 mètres environ, qui lui présentera des aspects variés et spectaculaires de l'érosion calcaire, dans un cadre sylvestre particulièrement agréable (dolines diverses, puits, grottes, tables de lapiaz, etc ...).

La promenade complète, soutenue par la lecture des panneaux explicatifs, représente **une visite découverte d'une heure environ**.

Tout au long de ce parcours pittoresque, en effet, **43 panneaux**, réalisés dans les ateliers spécialisés de l'Office National des Forêts, fournissent au promeneur toutes les explications souhaitables sur les curiosités rencontrées et apportent également des informations sur la Faune et la Flore de notre secteur géographique.

A 12 kms de Besançon et d'Ornans, cette réalisation, inédite dans la région, offre à tous une distraction saine et paisible, originale et ... instructive.

Un vaste parking, aménagé le long de la D.111E, à 1 km environ au nord ouest de Merrey, est à la disposition des automobilistes.

Accès gratuit, sous la responsabilité du visiteur, invité à se conformer aux prescriptions de sécurité énoncées à l'entrée du Sentier.

A bientôt, donc, à l'orée du Grand Bois !

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ORNANS

